

Les chapelles funéraires et les cimetières. Une évolution notable entre le 17e et le 20e siècles.

La mise en forme de l'espace sacré de la sépulture a passablement évolué entre le début de la colonie et notre époque, en accord avec les transformations de la société, ses modes de vie et les structures de l'organisation urbaine. Trois moments principaux doivent être mis en évidence: la conception traditionnelle des 17e, 18e et début 19e siècles, en continuité avec la vision médiévale, l'avènement des cimetières-jardins au milieu du 19e siècle et, finalement, le développement des parcs périphériques et des mausolées depuis les années 1970. Les transformations structurales s'accompagnent de certaines modifications de détail qui concernent les éléments décoratifs et composantes servant à l'identification des lieux d'enfouissement.



Anse Saint-Jean, vue du cimetière et de l'église
Photo : François Brault

Les premiers modes de sépulture aux 17e, 18e et début du 19e siècles

À la toute fin de l'empire romain, au 4e siècle, et durant l'âge mérovingien, du 6e au 8e siècles, on enterre les morts dans des nécropoles à l'extérieur des villes, le long des grandes voies de circulation. C'est avec la définition d'un tissu paroissial plus cohérent et le développement de la responsabilité sacramentaire des curés à partir du 9e siècle que le cimetière se voit bientôt attribuer un espace contigu à l'église elle-même. Le fidèle a le devoir de se faire baptiser et enterrer dans sa paroisse. Durant tout le Moyen Âge et ce, jusqu'à l'ère industrielle, on continuera à intégrer le cimetière à l'enclos paroissial. Le plus souvent, un mur délimite l'enceinte de l'espace sacré créant ainsi un microcosme autonome, un espace entre la vie et l'au-delà.



Cimetière du couvent
des Sœurs Grises de Montréal
Photo : François Brault

On reproduit tout naturellement ces pratiques en Nouvelle-France puis, après la Conquête, dans le Bas-Canada. En ville, aussi bien qu'à la campagne, les cimetières s'agglutinent autour des églises. Une hiérarchie de sépulture s'établit également. Les religieux ou les laïques les plus riches ainsi que les notables se font souvent ensevelir dans l'église elle-même. Les autres occupent alors l'espace extérieur et les plus démunis se retrouvent dans bien des cas au cimetière des Pauvres, voisin de l'Hôtel-Dieu à Québec.

« Avant 1760, sous le Régime français, catholiques et protestants ne pouvaient pas être enterrés dans le même enclos. Pour cette raison, plusieurs lieux d'inhumations anonymes et temporaires ont existé dans la ville (de Québec), parallèlement aux cimetières consacrés et officiellement reconnus. »¹.

Par la suite, avec l'augmentation du nombre des protestants, principalement les anglicans, on aménage des cimetières particuliers. Celui de l'église St. Matthew de Québec est l'un des plus anciens. Il est encore conservé aujourd'hui au cœur du quartier Saint-Jean-Baptiste. Son territoire se constitue entre 1771 et 1778. C'est aujourd'hui un des parcs urbains les plus agréables de la haute ville.

Les cimetières de campagne sont tout à fait comparables aux cimetières urbains à cette époque. On peut encore visiter de beaux exemples à Saint-Mathias-sur-Richelieu (1818), Saint-Pierre de l'île

¹ Guay, Lorraine, « L'évolution de l'espace de la mort à Québec », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, p. 25.

d'Orléans et à Saint-Paul de Joliette. Des chapelles facilitant le recueillement des visiteurs, ainsi que des édicules faisant office de charniers, sont parfois aménagés le long des murs.

La tendance à l'époque est à la superposition des sépultures. C'est-à-dire que l'on enterre les morts d'une même famille les uns au-dessus des autres. Cette pratique entraîne une élévation du niveau du sol du cimetière par rapport à la rue en ville ou au chemin en campagne. L'espace restreint de ces lieux sacrés, la pollution qu'entraîne leur présence en milieu urbain ou villageois, les épidémies de choléra dans les années 1830 expliquent en partie l'évolution de cette pratique au milieu du 19^e siècle.



Saint-Pierre de l'île d'Orléans,
le mur

Photo : François Brault

Les cimetières-jardins du 19^e siècle

À partir de 1855, un décret interdit l'inhumation en ville. Les cimetières occuperont dorénavant la périphérie urbaine. Quatre grands cimetières sont fondés autour de Québec entre 1848 et 1879 : le Mount Hermon (1848), le Saint-Charles en basse ville (1855), le Belmont à Sainte-Foy (1859) et le St. Patrick à Sillery (1879). À Montréal, deux grands cimetières sont établis au flanc de « la Montagne ». Le Mount Royal cemetery, espace protestant, est inauguré en 1852 et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, en 1848. Avec la disponibilité d'espace, on enterre dorénavant les membres d'une même famille les uns à côté des autres. Se constituent ainsi ce que l'on appelle les lots familiaux. Parfois, on construit des édicules souvent imposants, les caveaux. Ils font partie d'un paysage dramatique donnant un caractère ostentatoire à ces lieux silencieux.

Plus tard au cours du siècle, le phénomène envahit les campagnes. Le cimetière occupe alors une position de plus en plus périphérique par rapport au noyau du village.



Caveau, cimetière
Notre-Dame-de-la-Côte-des-Neiges
Photo : François Brault

« Plusieurs paroisses ont conservé les plans anciens de ces parcs d'éternité, certains d'une grande simplicité, le quadrillage orthogonal d'autres donnant dans un traitement baroque agrémentant l'espace de plusieurs éléments. [...] Le cimetière-jardin, c'est un découpage du sol et un aménagement en pleins et vides si l'on peut s'exprimer en termes d'urbanistes. [...] Sur le plan sociologique, comme toute agglomération, le cimetière apparaît comme un microcosme de la structure de classe et d'identités d'une communauté donnée. L'allée centrale ou le grand boulevard aligne les gens d'autorité, les puissants et les riches, ceux qui ont connu divers succès dans la vie. [...] Les rues secondaires regroupent la classe moyenne. Dans les plus grands

cimetières, on se rassemble par communauté ethnique le quartier chinois, le quartier italien, le secteur grec... »².

Le cimetière que l'on a ainsi détaché de l'église perdra peu à peu sa valeur d'espace sacré privilégié. Il continue d'être lié à la paroisse, mais les intervenants religieux doivent dorénavant collaborer avec des intervenants laïques de plus en plus nombreux. Le gardien qui habite directement à la frontière du cimetière n'est qu'un exemple de cette nouvelle association.

Dans la foulée de cette distanciation de l'enclos paroissial se développe ainsi un besoin de « reconsécration » du territoire d'inhumation. C'est en effet à partir de cette époque, où l'église ne fait

² Lessard, Michel, « Les cimetières de paroisses, hauts lieux du patrimoine », In. : *Le patrimoine de nos cimetières: s'entendre pour agir* [Actes du colloque, Université Laval 23 et 24 octobre 1997], Économusée de l'Au-Delà, Montréal, 1997, p. 70.

plus office d'élément signal enveloppant tout l'entourage de son aura spirituelle, que le désir de meubler les lieux de représentations religieuses prendra toute son ampleur. Structures de bois diverses : stèles, sculptures d'anges, calvaires, cohabitent avec toutes les constructions de pierre. L'ensemble forme ainsi un jardin « mariant végétal et minéral » où romantisme se mêle au recueillement.

Une administration de la mort depuis les années 1970

Une nouvelle tendance se dessine depuis quelques années au détriment des cimetières-jardins. De grands parcs-cimetières sont aménagés à l'extérieur des agglomérations, en territoire rural. Institutions privées à part entière, ils ne relèvent plus de l'autorité ecclésiastique. Ils peuvent ainsi desservir des territoires immenses de plusieurs centaines de kilomètres.

L'anonymat est de règle dans ces grands complexes qui offrent la possibilité d'une inhumation dans un mausolée communautaire suivant la tradition. Les stèles verticales ont par ailleurs disparu à l'extérieur. Seule une plaque en granit ou en bronze au niveau du sol indique l'emplacement du corps. Les grands cimetières-jardins réagissent à leur tour et offrent depuis la possibilité d'une inhumation en mausolée.



Charnier du cimetière de Saint-Pierre de l'île d'Orléans
Photo : François Brault

« Si au XIXe siècle, le déplacement du cimetière vers la banlieue a signifié un relâchement du lien église-cimetière, la création des nécropoles périphériques a définitivement coupé ce lien, territorialement et administrativement. Avec l'intervention de l'entreprise privée, le cimetière prend une définition détachée de tout discours social et religieux, mettant l'accent sur l'aspect économique. Il s'agit de réduire au minimum les formalités entourant le décès. Ce changement n'est pas banal, car il signifie une marginalisation de la mort et de l'Église, une distanciation entre le sacré et le profane. »³.

Charles Bourget

Bibliographie:

- Collectif, *Le patrimoine de nos cimetières : s'entendre pour agir* [Actes du colloque, Université Laval 23 et 24 octobre 1997], Économusée de l'Au-Delà, Montréal, 1997, 124 pages.
- Béland, Mario. « Les monuments de bois : ces autres disparus », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, pp. 33-37.
- Bodson, Gabriel et Louis-Alain Ferron. « Les deux grands cimetières du Mont-Royal », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, pp. 19-22.
- Dandavino, Rita Rachele. « Notre-Dame-des-Neiges », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, pp. 13-16.
- Guay, Lorraine. « L'évolution de l'espace de la mort à Québec », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, pp. 24-27.
- Labbé, Thérèse. « L'objet funéraire : un imaginaire à explorer », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, pp. 28-32.
- Mendel, David. « Église St. Matthew et cimetière protestant », In. : *Les chemins de la mémoire (Tome 1)*, Québec, Les Publications du Québec, 1990, pp. 202-203.
- Roy, Guy-André. « Église et mur du cimetière de Saint-Mathias-sur-Richelieu », In. : *Les chemins de la mémoire (Tome 2)*, Québec, Les Publications du Québec, 1991, pp. 290-291.

³ Guay, Lorraine, « L'évolution de l'espace de la mort à Québec », In. : *Continuité*, no 49, hiver/printemps 1991, p. 27.